EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon
Séance du 26 juin 2006

MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : M. MASSON - M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - Mme DURNERIN - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme DELEBARRE - Mme HERVIEU - Mme BERNARD (pouvoir Melle MASLOUHI) - M. NUDANT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. JAPIOT - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT) - Mme THYEBAULT
Membres absents : M. DANIERE - M. BAZIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Acquisition de fuel domestique - Année 2006 - Marchés passés entre la Ville et les sociétés Worex et Piretti - Avenant n° 1

Monsieur Jean-Pierre Gillot, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les marchés relatifs à l'acquisition de fuel domestique destiné au chauffage des bâtiments communaux arrivent à expiration le 30 juin 2006.

Or, le Conseil Municipal, dans sa séance du 7 novembre 2005, a décidé de procéder à la mise en concurrence des prestations de gestion énergétique et de maintenance des installations thermiques et aérauliques de la Ville dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif.

La continuité des approvisionnements de fuel domestique pendant la mise au point du marché de prestations rend nécessaire la prorogation de six mois des marchés actuels passés entre la Ville et la société Worex pour le lot n° 1 et la société Pirett i pour le lot n°2, soit du 1er juillet au 31 décemb re 2006.

Afin de prendre en compte cette prorogation, il est proposé de conclure l'avenant n° 1 aux marchés suivants :

- marché n° 20040429, notifié le 18 octobre 2004 et conclu ave c l'entreprise Worex – chemin de la Colombière à Dijon ;

- marché n° 20040822, notifié le 18 octobre 2004 et conclu ave c l'entreprise Piretti – 15, rue de Mayence à Dijon.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider d'établir un avenant n° 1 aux marchés passés pour la fourniture de fuel domestique entre la Ville et les sociétés Worex et Piretti, relatif à la prorogation de ces marchés jusqu'au 31 décembre 2006.

- m'autoriser à signer cet avenant.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT